

La société [KAISER](#) / T : 03.82.25.95.00 (siège à Longuyon/54) constructeur de bennes et de remorques a été placée en redressement judiciaire, hier, lundi 22 février. Ainsi en a décidé le tribunal de commerce de Briey lors de sa délibération. La décision fait suite au non-paiement des cotisations Ursaff. L'entreprise spécialisée dans la fabrication de remorques pour poids lourds doit maintenant affronter une période d'observation de 6 mois. Sur place, les relations et l'ambiance de travail sont jugées comme très tendues, voir intenable, entre Direction et salariés.